

Continentalisation

Notes et Études 01-08
Juillet 2001

**Le Mexique de Vicente Fox et la mondialisation :
Quelles perspectives pour les travailleurs du secteur
informel ?**

Yanick Noiseux¹



Groupe de recherche sur l'intégration continentale

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

C.P.8888, succ.Centre-ville, Montréal, H3C 3P8

<http://www.unites.uqam.ca/gric>

CENTRE ÉTUDES INTERNATIONALES ET MONDIALISATION

¹ L'auteur effectue actuellement une recherche de terrain sur le secteur informel de la ville de Mexico.
ynoiseux@hotmail.com

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM)

Les médias de la planète ont salué l'arrivée de Fox et son parti au pouvoir au Mexique comme un vent d'espoir pour ce pays et comme un symbole du changement. Nous voilà un an plus tard, les négociations sont à nouveau rompues avec l'EZLN, le projet de réforme fiscale suscite les craintes de la population et est conçu par des ex-collaborateurs de Salinas de Gortari. Bref, peut-on véritablement parler de bouleversement ? L'enthousiasme laisse tranquillement place au doute bien que le Président jouisse toujours d'un large soutien populaire. S'il y a une catégorie de la population qui doute de plus en plus, ce sont les travailleurs du secteur informel qui semblent être délaissés par la politique économique de M. Fox. Délaissés ? En fait, peut-être pas tant que cela puisque le gouvernement mexicain les a bien en vue lorsqu'il s'agit de concevoir la réforme fiscale.

Cette série de trois courts articles cherchera donc à faire ressortir les principales perspectives qui se dessinent en ce qui concerne les travailleurs du secteur informel dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de M. Fox et du PAN et, dans un cadre plus large, de la poursuite d'un projet néolibéral mis en branle avec une vigueur toujours accrue depuis le début des années 80.

Le premier article tracera un portrait de la situation du secteur informel au Mexique tout en faisant ressortir le lien entre l'accroissement de ce dernier et la mise en place d'une politique économique axée sur le secteur des exportations. Nous verrons, entre autres, que les politiques de M. Fox ne sont pas très différentes de celle de ses prédécesseurs du PRI à ce niveau. Nous traiterons également du processus de *flexibilisation* de la force de travail de la main d'œuvre du secteur informel.

Le deuxième article présentera le projet de réforme fiscale que le gouvernement devrait mettre en place au cours des prochains mois et qui était au centre du programme électorale du PAN. On y repassera la stratégie que M. Fox compte utiliser en ce qui concerne le secteur informel. Nous y constaterons qu'encore une fois, l'innovation ne semble pas être de la partie.

Le dernier article sera consacré à l'épineuse question de la *disciplinarisation* de la main d'œuvre via une répression autoritaire du commerce ambulante qui se dessine au Mexique. Sur cette question comme dans le cas de l'analyse des effets d'une politique commerciale tournée vers l'exportation, il faut certainement pondérer « l'effet Fox » car le processus que nous cherchons à mettre en relief s'accomplit plutôt sur le moyen et long terme et que pour cette raison, il serait injuste de jeter le blâme uniquement sur la nouvelle administration. Ce processus semble enclenché depuis près d'une vingtaine d'années. Force est d'admettre cependant que la nouvelle administration ne paraît pas aller à contre-courant. Cette question est cruciale car elle porte sur des enjeux extrêmement importants. La tentation autoritaire permanente en ce qui concerne le marché du travail, comme le conçoit Moulier Boutang, risque d'aboutir sur des formes de mise au travail très douteuses, c'est le moindre que l'on puisse dire, et par conséquent nous attarderons une importance capitale à cette question.

*

*

*

ZLEA et Secteur Informel

Vicente Fox, le nouvel homme fort du Mexique, s'est amené à la tête du pays en décembre dernier et depuis, il n'a cessé de réitérer sa foi dans la mondialisation. Multipliant les déclarations d'intentions, le Président mexicain courtise les investisseurs internationaux, insiste sur les excellentes opportunités d'affaires sur son territoire et vante la « nouvelle » stabilité politique du pays allant de pair avec l'accession au pouvoir de son parti politique, le PAN.

Il est clair que dans le cas mexicain, cette stratégie s'oriente dans la poursuite d'une politique économique résolument axée sur le secteur des exportations. Cette stratégie économique, en place dans le pays depuis les années 80, reste cependant fortement contestée. Certes, en termes de volume des exportations, les chiffres sont impressionnants et la croissance est soutenue. Cependant, la très grande majorité des exportations se dirigent vers les États-Unis, souvent dans le cadre d'échange intra-firmes, générant très peu de retombées économiques positives pour le Mexique, et surtout, une grande partie de ces dernières est en provenance du secteur « maquiladora », source d'emplois mal rémunérés avec des conditions de travail pénibles pour une majorité de travailleurs, essentiellement des femmes malgré le fait que l'on note maintenant la présence de plus en plus d'hommes dans ce secteur industriel précarisé. Le salaire horaire moyen dans le secteur manufacturier demeure à 2,80 dollars canadiens et dans le secteur privé considéré comme « moderne », les salaires réels ont chuté de 4,6 % durant la dernière décennie. Plus de 100 000 emplois ont été abolis dans le secteur « maquiladoras » situé en bordure de la frontière avec les États-Unis suite au

ralentissement économique qui sévit au nord du Mexique depuis le début de l'année.

De plus, et c'est ce qui nous semble le plus important, un large pan de l'économie mexicaine reste en marge de cette mondialisation ou pour être plus précis, de l'intégration économique continentale. Il s'agit de ce que l'on désigne généralement comme le secteur informel et qui a pris le relais du secteur dit moderne en termes de créations d'emplois depuis maintenant près de 20 ans. Selon les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail, plus de 85 % de tous les nouveaux emplois créés durant la décennie 90, l'ont été dans le secteur informel de l'économie. Les données sur le pourcentage d'emplois informels dans l'économie mexicaine varient selon les sources mais, dans l'ensemble, les données disponibles reflètent bien l'ampleur du phénomène allant, de 44 % de l'emploi urbain selon l'OCDE à 57 % de l'emploi non agricole selon l'OIT, voire jusqu'à 61.4 % selon d'autres sources. Hernando de Soto va même plus loin et affirme que c'est plus de 80 % de la population qui gagne son pain en s'exerçant dans l'informalité. En proportion du PIB, les estimations varient de 12 %, selon les statistiques du gouvernement mexicain, jusqu'au tiers selon l'OCDE.

Sur ce dossier, le Président Fox est assis entre deux chaises. D'un côté, il a promis aux hommes d'affaires de lutter contre l'évasion fiscale au sein de ce secteur de l'économie tout au long de sa campagne électorale, et ce d'autant plus qu'il est de notoriété publique au Mexique que les travailleurs ambulants

ont été par tradition fortement liés au PRI, l'ancien parti au pouvoir qui a gouverné pendant 71 ans sur le pays. Et de l'autre, il tend la main aux plus « humbles », c'est le terme qu'il utilise, à travers un ambitieux projet de soutien à la microentreprises, *los changaros* comme s'active à les décrire un Vicente Fox, toujours fin politicien et soucieux de cultiver son image d'homme du peuple.

On a toutes les raisons de croire que ces nouvelles micro-entreprises contribueront à gonfler encore une fois les rangs du secteur informel. Il ne s'agit pas nécessairement d'un mal en soi (le revenu moyen y est de 3,2 fois le salaire minimum) cependant, comme nous l'avons relevé au début de cet article, tant que le gouvernement poursuivra une politique commerciale résolument axée sur le commerce extérieur, la contribution du secteur informel de l'économie restera subordonnée à ce dernier et ne pourra jouer d'autres rôles que celui d'un palliatif à la disposition d'une population qui cherche par tous les moyens à joindre les deux bouts dans un environnement qui ne cesse de se dégrader en termes de revenus réels depuis maintenant deux décennies.

Le défi de M. Fox est énorme en ce qui concerne le secteur informel au Mexique. Force est de constater aujourd'hui que le secteur informel est là pour rester, et que son intégration dans le cadre de l'économie formelle ne sera jamais complète comme on le croyait lors des premiers balbutiements de la recherche sur le sujet au début des années 70. Cela, il semble que le Président Fox l'ait compris, si l'on s'en tient à son plan concernant les micro-entreprises. Cependant lorsque l'on s'attarde à ce qui se passe quotidiennement dans les rues de la capitale où répressions et intimidations de la part des forces

policières abondent sur les petits commerçants s'agglutinant dans les espaces disponibles afin d'offrir leurs marchandises, on ne peut qu'être étonnés par l'incohérence entre les paroles et les actions des autorités mexicaines. De plus, et nous y reviendrons, la réforme fiscale qu'engagera le gouvernement mexicain au cours des prochains mois, risque de porter un dur coup aux travailleurs du secteur informel.

Ironiquement, l'accroissement du phénomène de l'informalité semble se faire en parallèle avec la plus grande ouverture vis-à-vis des marchés internationaux (celui des États-Unis venant en tête de liste) et il semble de plus en plus que le secteur informel de l'économie permet d'obtenir cette flexibilisation de la main d'œuvre qu'exige le marché, tout cela au grand dam des travailleurs à qui l'on demande de subir la grande partie de la pression inhérente à la politique économique. Depuis le début des années 80, période qui correspond à un changement de stratégie économique, passant d'un modèle de substitution aux importations à une stratégie de développement économique axée sur l'exportation, le secteur informel n'a jamais cessé de s'accroître, et ce, même durant les périodes de croissance économique comme c'est le cas depuis le début 1996. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994, il semble que le secteur informel n'est plus du tout une priorité dans la politique de développement économique, cette dernière étant résolument tournée vers le commerce extérieur. La maigre somme de 147 millions de pesos (environ 25 millions de dollars canadiens) prévue dans le programme national de micro-crédits ne représente que 0.11% du revenu net de l'administration de M. Fox alors que le secteur informel ne cesse de prendre de l'ampleur.

Il ne faut pas oublier, comme l'a soulevé Saskia Sassen, une sociologue s'intéressant au sujet, que la mondialisation a beau être symbolisée par l'hypermobilité et par la perte des notions de lieux et d'espace, force est d'admettre que celle-ci a également des appuis géographiques tangibles et que cela est visible à travers le développement, de plus en plus, de mégapoles qui représentent biens la « nouvelle géographie » de la mondialisation. Dans ces mégapoles dont la ville de Mexico est un exemple flagrant, nous pouvons constater que le secteur informel joue un rôle essentiel de soutien. Ce dernier permet aux travailleurs de la ville de se nourrir, de se déplacer, de se loger et d'obtenir une panoplie d'autres services de base à un moindre coût, ce qui permet au secteur formel intégré dans le processus de mondialisation de se développer tout en conservant des salaires relativement bas étant donné les économies que permet l'existence d'un secteur informel précarisé.

Devant ce genre de constatations, la signature d'ententes commerciales devrait être subordonnée à la signature d'ententes sociales qui répondent à des préoccupations beaucoup plus collées à la réalité des Mexicains et de la population latino-américaine en général, notamment en ce qui concerne le marché du travail et le quotidien de milliers de travailleurs pratiquement sans-droits dans la nouvelle économie découlant d'accords se limitant à la réglementation des échanges de biens et de services et des investissements.

Il est grand temps de s'attarder sur les effets de l'ALENA et du processus de la mondialisation en général, sur le marché de l'emploi, non seulement dans les

secteurs dits « modernes » mais également sur les travailleurs s'exerçant en dehors des circuits formels de l'emploi. Certes, il y a l'Organisation Internationale du Travail qui accorde beaucoup d'importance à l'étude du secteur informel mais l'on se doit de constater que cette dernière a relativement peu de poids face aux grands piliers de la mondialisation que sont des organisations comme l'OMC et la Banque Mondiale ou encore, dans un cadre régional, les institutions qui veillent à l'application des accords comme l'ALENA ou de façon imminente, la ZLEA.

Les travailleurs du secteur informel sont désormais majoritaires au Mexique et une attention particulière doit assurément leur être accordée lorsque qu'on s'attablera pour discuter des modalités de la « mondialisation » à laquelle M. Fox semble fortement attachée.

Bien entendu, ce type de discussions n'était pas à l'ordre du jour du Sommet de Québec où l'on a franchi un pas de plus dans la mise sur pied de la future ZLEA. On y a parlé d'accord sur les droits des investisseurs, on a insisté sur la fameuse clause démocratique qui risque d'être un simple exercice de rhétorique, on s'est entendu sur 2005 comme étant la date prévue de son implantation, etc. On a répété encore une fois que ce n'est pas la mission de ce type de sommet que de régler le type de problématique que nous soulevons. Encore une fois, peu de voix parmi les représentants des différents gouvernements se sont élevés contre la pression toujours accrue sur les travailleurs, et encore moins sur les droits des travailleurs de secteurs marginalisés de l'économie comme le sont les informels. Ces derniers sont

pourtant, dans une grande partie, une création de la mondialisation/intégration à l'échelle continentale cimentée à travers d'accords commerciaux comme l'ALENA et la fameuse ZLEA, au sujet de laquelle les représentants des pays membres de l'OEA se sont entendus lors du Sommet des Amériques

Encore une fois, le train de la mondialisation risque de laisser les travailleurs du secteur informel à la gare. Encore une fois, de nombreuses autres

personnes viendront sûrement gonfler les rangs de ce secteur d'activités au cours des prochaines années. Encore une fois, les conditions de travail de ces individus risquent de se détériorer. Le secteur informel a beau être un puissant palliatif à l'insuffisance de l'économie formel à fournir des emplois décents, il ne peut s'étirer indéfiniment sans que les morceaux de la « tarte » que se partagent les travailleurs de ce secteur soient réduits considérablement.

Une réforme fiscale qui, vraisemblablement, touchera durement le secteur informel

Le gouvernement mexicain peaufine ses jours-ci une réforme fiscale de grande envergure que le nouveau parti au pouvoir, le PAN, avait placée au cœur de ses priorités, et ce, dès le début de la campagne électorale qui s'est déroulée l'an dernier. Vicente Fox était au demeurant, resté relativement évasif sur les détails de ce projet réformateur. Devenu d'actualité ces jours-ci au Mexique, le projet de loi sur la réforme fiscale risque de le demeurer pendant assez longtemps. Controverses et discussions vigoureuses sont déjà au menu, notamment en ce qui concerne la fameuse augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (IVA) de 10 à 15 %. De plus, cette IVA « élargie » s'appliquerait également sur les médicaments et les aliments de base, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

Pour l'instant la question de l'augmentation de l'IVA occupe le devant de la scène mais l'autre volet de cette réforme fiscale risque à moyen et long terme de causer bien des remous, soit celui de l'élargissement de l'assiette fiscale de l'impôt sur le revenu. Bien que le président Fox divise la question de la réforme fiscale en deux, avec d'un côté la lutte contre l'évasion fiscale dans la moyenne et grande entreprise et, de l'autre, l'incorporation du secteur informel au système fiscal, il ne faut pas se leurrer, c'est sur ces derniers que la plus grande partie des efforts semble être déployée. Fox est d'ailleurs très clair à ce sujet et déclare que beaucoup de revenus devront être dégagés de chacune de ces deux sources². On peut légitimement se

demander si les travailleurs du secteur informel ont les moyens de devenir la nouvelle « vache à lait » du gouvernement mexicain.

Il semble que le gouvernement ait choisi de céder aux pressions de la CONCANACO (Confédération nationale des chambres de commerce du pays) qui s'est chargée de lui rappeler que l'évasion fiscale dans le secteur informel représentait un manque à gagner de 60 milliards de pesos annuellement (approximativement 10 milliards canadiens). Ce que ne dit pas le rapport de la chambre de commerce, c'est le montant que doivent payer les commerçants informels pour opérer. Malheureusement, des données fiables à ce sujet manquent. Cependant, il ne faut pas sous-estimer les « mordidas » et taxes indirectes de toutes sortes que doivent payer ces derniers autant aux fonctionnaires municipaux corrompus qu'à leurs « associations » respectives qui ne sont bien souvent rien d'autre que des « rackets de protection », et ce, sans compter les coûts liés à la répression policière. Toutes ces sommes sont des impôts déguisés, du moins si on se met dans la position des commerçants informels, et il n'est pas dit qu'au bout du compte ces derniers soient moins taxés que le reste des entrepreneurs ou de la population en générale.

Comment le président mexicain croit-il inciter les travailleurs du secteur informel à rejoindre les rangs des contribuables ? Sur cette question, M. Fox semble compter sur la pensée magique, assuré qu'il est que les commerçants informels feront confiance à son gouvernement et qu'il saura les

² www.mural.com, 21 janvier, reproduction électronique d'une entrevue avec Fox publié dans le quotidien Nacional.

convaincre de le faire³. Poussé à s'expliquer, il a notamment souligné que le gouvernement doit rendre la contribution à l'impôt plus attirante pour ces commerçants et c'est là que l'on apprendra que ceux qui ne se conformeront pas devront être sanctionnés. Cette méthode semble déjà mise en place, nous l'apercevons presque quotidiennement dans les rues de la capitale où les vendeurs ambulants doivent subir les affres d'une force policière féroce et souvent brutale. On semble passer de la conviction à l'obligation et tout laisse croire que l'on conforte une stratégie cherchant à discipliniser la main d'œuvre, qui sait, dans le but de la rendre disponible pour tous ces investisseurs étrangers invités à s'installer au pays. Il ne faut cependant pas limiter la responsabilité de ce phénomène uniquement à la nouvelle administration. Cette tendance s'inscrit dans la logique répressive envers les informels qui semble se manifester de plus en plus depuis l'implantation de l'ALENA. À cet effet, les travaux de John Cross relatent très bien les affrontements entre les autorités et les travailleurs ambulants depuis 1994.

Cela dit, tout paraît indiquer que le gouvernement mexicain se rabat encore une fois sur une stratégie de « formalisation » du secteur informel alors que plus de 20 ans de programmes d'appui à la micro-entreprise et de mesures cherchant à intégrer le secteur informel n'ont débouché que sur l'accroissement de ce dernier. Rien de bien neuf donc dans la stratégie de M. Fox et le plan en trois points qu'il propose afin d'aider les travailleurs du secteur informel démontre, lui aussi, sa méconnaissance du phénomène de l'informalité.

³ *Ibidem*.

Ce plan consiste à offrir aux entrepreneurs informels des « outils de prise de décisions », *via* la création de centres d'information pour les micro-entrepreneurs. Un autre volet sera consacré à mettre en place des mesures pour faciliter l'accès au crédit. Les détails de ce programme ont été récemment dévoilés et l'on apprend dans la *Jornada* du 21 juillet 2001 qu'un taux d'intérêt annuel de plus de 70 % pourra être octroyé aux emprunteurs⁴. Les sommes versées par le gouvernement dans le *Programma Nacional de Microcreditos* sont dérisoires et ne représentent que 0,11 % des revenus du gouvernement mexicain. Le montant des prêts est également minime, allant de 500 à 5000 pesos. Le troisième point, et c'est certainement la plus « surréaliste » des solutions que propose Fox, c'est d'implanter la « qualité totale » dans l'ensemble de la production mexicaine.

Fox semble confondre les travailleurs du secteur informel avec les finissants de tous les TEC de Monterrey et autres écoles de commerce de ce monde. Les travailleurs du secteur informel ne sont pas des « entrepreneurs positifs et ambitieux » fraîchement sortis d'école de commerces et formés à l'école du crédit et du profit. Une infime minorité a recours au crédit pour l'établissement de leur commerce, ils fonctionnent sur une logique artisanale donnant priorité à la création d'emploi pour les membres de la famille. Pour une grande partie, il s'agit d'une question de survie. La capacité de mobilisation de cette « force populaire » s'est déjà montrée puissante et soutenue. Elle risque de se reconstruire encore une

⁴ En fait, on parle d'entre 3 et 7 % mensuellement, en fonction des garanties pouvant être offertes par les emprunteurs ce qui laisse croire que les plus démunis auront droit à un taux d'intérêt rajuster à la hausse.

fois et l'opposition à des mesures autoritaires sera sûrement sans relâche.

Il semble donc évident que le projet de réforme fiscale du PAN risque de provoquer des heurts profonds dans les rues des grandes villes du pays au cours des prochains mois, voire des prochaines années, si le gouvernement mexicain persiste et signe. Le programme d'appui aux micro-entreprises n'est certainement pas assez important pour espérer se rallier les travailleurs du secteur informel.

À la lumière de ces constatations, il semble bien que l'on poursuit sur la voie

d'une citoyenneté à géométrie variable sujette à des déviations autoritaires comme le suggère Bruno Lautier, où les quelques commerçants ayant réussi à intégrer les programmes de subvention aux micro-entreprises verront leur situation se stabiliser, mais par contre une très grande majorité de commerçants sera démunie de droits civiques et devra continuer d'arpenter les rues en faisant face à une autorité chaque fois plus répressive. Il y a de bonne chance que se soit les plus pauvres d'entre eux qui se retrouvent dans cette situation, la frange « supérieure » du secteur informel étant celle qui risque de sortir gagnante lorsqu'on envisage un tel scénario.

Secteur informel et *disciplinarisation* de la main-d'œuvre au Mexique

Dans cet article, nous allons porter notre attention sur la répression et l'intimidation que vivent chaque jour les vendeurs ambulants dans les rues de la capitale mexicaine. Nous tenterons d'aller un peu plus loin dans l'argumentation que nous avons suivie dans le premier article et qui nous a permis d'associer les exigences du marché quant à la *flexibilisation* du marché du travail et l'effervescence du phénomène de l'informalité. Cette fois-ci nous aborderons la question de la *disciplinarisation* de la main d'œuvre qui, elle aussi, est une exigence récurrente du capitalisme ainsi que le montre Yann Moulier Boutang à travers son travail volumineux *De l'esclavage au salariat*, et dont les travailleurs du secteur informel de l'économie subissent les charges de façon quotidienne dans un Mexique de plus en plus tourné vers la mondialisation. Par ailleurs, dans le contexte de la mise en place d'une réforme fiscale, on serait porté à croire que ce processus s'intensifiera au cours des prochaines années.

Coincidant avec l'arrivée au pouvoir de Vicente Fox en décembre dernier, il semble que les vendeurs ambulants travaillant dans le centre historique de la ville de Mexico soient victime d'une nouvelle vague de répression de la part des autorités mexicaines. À ce sujet, il serait trompeur de pointer du doigt uniquement le nouveau président puisque, si certaines opérations sont menées par les forces douanières qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéraux, les forces policières de la capitale relèvent, elles, d'André Manuel Lopez Obredor, le gouverneur du district fédéral et représentant le PRD (Parti de la

Revolucion Democratica), le parti d'opposition de gauche, idéologiquement plus favorable, en principe du moins, aux travailleurs informels.

Quoi qu'il en soit, si on se met dans la position des informels, c'est du pareil au même et la multiplication des opérations policières est synonyme d'appauvrissement en raison de l'impossibilité de tirer des revenus de leurs occupations, de pertes de temps considérables - ils doivent plier bagage durant de longues heures devant la présence imminente des « gañaderos », l'escouade anti-émeute, et d'affrontements directs avec les autorités pouvant parfois même les conduire à la prison, sans compter les pertes dues à la saisie de leurs marchandises. Bref, toute une série de pressions supplémentaires s'acharnant sur une partie de la population déjà dans une position fortement précaire et pour qui, dans une large mesure, il s'agit d'une stratégie de survie, nous le rappelons.

Et comme si ce n'était pas assez, voilà également que les médias se mettent de la partie contre les vendeurs ambulants. Avec des titres racoleurs comparant les opérations policières à une « corvée de nettoyage » de la ville et des images sensationnalistes montrant des commerçants ambulants désespérés et violents devant la perspective de se faire prendre (ou voler, c'est selon le point de vue) leurs marchandises sans grandes explications, il n'y a nul doute que les médias contribuent à propager une image déformée et largement négative du phénomène de l'informalité.

Cela contribue à diviser la population en ce qui concerne le secteur informel, au grand plaisir des grandes corporations et des entreprises établies qui ont tout intérêt à ce que les travailleurs ambulants renoncent à leur relative indépendance et viennent rejoindre les rangs des travailleurs non qualifiés du secteur « moderne » de l'économie où les conditions de travail sont souvent pires que celles qu'ils connaissent dans la rue. C'est ce que nous entendons par *disciplinarisation* de la main-d'œuvre. Encore une fois, nous pouvons observer à la suite de Chomsky que les grands médias de masse se font les porte-parole des grands et des puissants.

Récemment, plus de 1200 agents de la police douanière ont été sommés de saisir la marchandise dans un marché du *barrio* de Tepito. Malgré l'ampleur de l'opération, les résultats de cette dernière ont été peu fructueux car les commerçants du marché ont livré une résistance féroce aux forces de l'ordre permettant ainsi à un bon nombre d'entre eux d'évacuer la marchandise (soupçonnée d'être en grande partie de la *fayuca*, c'est à dire provenant de la contrebande). Ce que l'on a pu constater par contre, c'est la confusion dans laquelle les opérations se déroulent et il nous est permis de douter que les saisies effectuées se soient déroulées selon les règles de l'art. Peu de temps auparavant, c'étaient les agents de la police municipale qui étaient intervenus contre les vendeurs ambulants, certains agents des forces policières allant même jusqu'à tabasser quelques-uns de ces derniers avec une extrême brutalité. Lorsqu'on se ballade dans les rues du centre historique, il est maintenant devenu courant de voir les « *gañaderos* » regroupés par centaines et se préparant à intervenir sur une des nombreuses artères où le commerce ambulante est

présent. Les exemples de répression sont multiples et il semble qu'ils tendent à se produire à des intervalles de temps de plus en plus rapprochés, ce qui fait croire que le gouvernement a choisi la ligne dure.

Est-il trop tôt pour conclure, comme Moulier Boutang le fait à propos des codes de travail dérogatoires dans le cas du travail des immigrants dans la plupart des pays de l'OCDE, que le gouvernement mexicain cède lui aussi à la tentation autoritaire en ce qui concerne le marché du travail et cherche à élargir l'offre de main d'œuvre pour une industrie en quête de salariés en durcissant son attitude envers les commerçants du secteur informel ? Comme le souligne Moulier Boutang, le contrôle de la fuite hors des circuits formels de l'emploi par les autorités est un élément central dans l'évolution des réglementations relatives au marché du travail, autant dans les pays « en développement » que dans les pays « développés ». Historiquement, les autorités publiques ont toujours été très soucieuses d'établir un cadre réglementaire nécessaire à l'expansion capitaliste sur leurs territoires, et ce faisant, elles ont modelé un marché du travail qui réponde aux exigences et aux besoins de l'économie formelle. Et ceci non sans souvent succomber à ce que l'auteur appelle la tentation autoritaire permanente en ce qui concerne le marché du travail. Paradoxalement, note-t-il, la réglementation a toujours été plus soucieuse d'empêcher trop de mobilité sur ce marché plutôt qu'elle n'a cherché à l'accentuer, ce qui vient fortement en contradiction avec ce que voudraient bien de faire croire les partisans d'une doctrine néolibérale.

L'État a traditionnellement répondu aux exigences du capitalisme afin de

favoriser le développement économique de son territoire. Dans le cas présent, on peut se demander si le recours à la répression contre les travailleurs ambulants n'est pas cohérente avec cette manière de faire. Cherchant désespérément à ramener la population active dans le secteur formel et à la salarier, le gouvernement semble avoir adopté une attitude autoritaire afin de parvenir à ces fins. Il est d'autant plus troublant de constater que de façon parallèle, ce même gouvernement multiplie les clauses dérogatoires aux codes du travail et les régimes fiscaux d'exception comme c'est le cas dans des industries de type maquiladora, ce qui permet aux entreprises de profiter d'avantages économiques du même type que ceux au nom desquels on fait la chasse aux informels (congés fiscaux, avantages dus à des conditions de travail en dessous des normes fédérales, etc.).

À la lueur des informations que nous avons soulevées au cours des deux premiers articles ainsi que des événements que nous venons de relater,

nous nous devons de répondre par l'affirmative à la question que nous avons soulevée. Cette constatation étant très sérieuse, nous préférons tout de même laisser la chance au coureur et nous permettre d'en douter encore un peu. Il est clair cependant que le gouvernement mexicain devra renverser la vapeur car tout semble aller dans la direction d'une *disciplinarisation* de la main d'œuvre, de façon autoritaire et renforcée. Un grand coup de barre est nécessaire et un premier geste concret serait de faire cesser la répression constante de la part des forces de l'ordre que doivent subir les petits commerçants ambulants s'exerçant dans des conditions relevant de la survie pour une large part d'entre eux. Éviter d'agir ainsi ne risque qu'aggraver les tensions sociales dans un pays où les disparités entre les différentes classes sociales sont déjà effarantes. Certes, il y a de grands entrepreneurs informels dignes des pires mafias, cependant, on peut affirmer que généralement ils n'ont pas à arpenter les rues avec quelques peccadilles à vendre.

Sources

Alef Benessaïeh et Christian Deblock, « Commerce, croissance et emploi : le cas du Mexique », *publication du GRIC*, décembre 1998

CROSS, J. "Formalizing the Informal Economy: the Case of Street Vendor in Mexico City", American University of Cairo, www.cs.unb.ca/alopez-o/politics/streetv.html, 1995, 12 p.

CROSS, J. "Co-optation, Competition and Resistance: The State and Street Vending in Mexico City", *Latin American Perspective*, 1995, 24 p.

CROSS, J. "Taking the Street Vendor off the Streets: Historical Parallels in Mexico City", American University of Cairo, 1995, 15 p

CROSS, J. "Breaking down Clientelism: The Formalization of Street Vending in Mexico City », *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 59, No.4, 1997

INEGI, Institut national des statistiques du Mexique, www.inegi.gob.mx

La Jornada, « La economia informal maneja recursos por 146 mdd segun la OCDE », mai 1999

Yann Moulïer Boutang, *De l'esclavage au salariat: Économie historique du salariat bridé*, série Confrontation, Actuel Marx, Presse Universitaire de France, Paris, 1998

Yanick Noiseux, « Le secteur informel au Mexique », *publication du GRIC*, décembre 2000
Organisation internationale du Travail, « Travail décent dans les Amériques », *le magazine de l'OIT*, septembre-octobre 1999

Yanick Noiseux, « Le secteur informel au Mexique ; Analogies avec les thèses présentées par Yann Moulïer Boutang dans : De l'esclavage au salariat: Économie historique du salariat bridé », document non publié, 2000

Divers Journaux télévisés présentés par Canal Once, Télévisa, TV Azteca entre le 20 décembre 2000 et 26 février 2001.

www.mural.com, 21 janvier, reproduction électronique d'une entrevue avec Fox publié dans le quotidien Nacional.